Parmi ses propositions phares, le CESE recommande la création d'un poste de « chief scientist » auprès du Président de la République

Avis « Sciences et société : répondre ensemble aux enjeux climatiques »

PUBLIÉ LE 11/10/2017

Mercredi 11 octobre 2017– À un mois de la COP23 et en amont du Sommet de Paris sur le climat de décembre, le CESE a adopté un avis « *Sciences et société : répondre ensemble aux enjeux climatiques* » qui rappelle combien le dialogue entre les scientifiques et la société civile est crucial dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Parmi ses propositions, le CESE recommande d'agir au plus haut niveau de l'Etat en **créant un poste de « chief scientist »** auprès du Président de la République, d'établir **une plus grande transparence** dans les déclarations de liens d'intérêt des membres de la communauté scientifique et **de lancer un dialogue structuré et créatif entre la société civile**, les pouvoirs publics et la communauté scientifique.

Documenter et conseiller les décideur.euse.s politiques

Pour le CESE, le dialogue entre sciences et société doit être accompagné au plus haut niveau de l'Etat par la **création d'une fonction de « chief scientist** », rattaché.e au Président de la République sur le modèle du Royaume-Uni. Elle.il aurait pour mission tant d' **informer les ministres** sur les problématiques que de **les éclairer sur les sujets à l'agenda politique ayant trait à la science et au climat**. Le CESE insiste pour que les connaissances scientifiques deviennent une composante à part entière de la réflexion politique. Il préconise également **une évolution de l'OPECST** vers une instance composée de membres des trois assemblées pour répondre à leur besoin commun d'analyse des choix scientifiques et technologiques.

Veiller à la transparence des liens entre scientifiques et industriel.le.s

Pour bâtir des réponses collectives aux enjeux du changement climatique, il est nécessaire de créer les conditions d'un dialogue de qualité entre la communauté scientifique, la société civile et les pouvoirs publics. Ce dialogue ne sera possible que si les citoyen.ne.s ont confiance dans la communauté scientifique. Le CESE préconise donc une **déclaration systématique de tous les liens, financiers ou non, existants entre les industriel.le.s et les chercheur.euse.s**, avec **un meilleur contrôle** de celle-ci.

Valoriser l'expertise citoyenne et les efforts des chercheur.euse.s

Grâce à l’acquisition de savoirs d’expérience, d’usage ou encore d’une véritable expertise, les citoyen.ne.s sont devenu.e.s plus légitimes pour contribuer à la réflexion sur les enjeux climatiques**. Cette montée en puissance crée les conditions propices à une meilleure association des citoyen.ne.s à la recherche**, ce que recommande le CESE, en mobilisant ces dernier.ère.s plus systématiquement dans la construction des projets de recherche sur le climat et dans les démarches scientifiques conduites dans les territoires. Le CESE préconise également que **la co-construction de projets de recherche** soit facilitée en temps, en moyen et pleinement reconnue, tant dans la formation doctorale que dans le déroulement de la carrière des chercheur.euse.s.

Soutenir les initiatives des entreprises

Pour le CESE, l’action des entreprises est incontournable dans la lutte contre le réchauffement climatique et leurs efforts dans ce sens doivent être encouragés. Ainsi le CESE recommande que **la simplification des démarches d’appels à projets pour les PME** soit poursuivie afin de renforcer l’opportunité de création de projets collaboratifs concernant l’accès aux services climatiques (dossiers administratifs plus succincts, délais courts de traitement des appels,…).

Ce projet d’avis rapporté par Julien BLANCHET (groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse) et Jean JOUZEL (groupe des personnalités qualifiées) pour la section de l'environnement du CESE, présidée par Anne-Marie DUCROUX, a été présenté lors de l’assemblée du Conseil économique, social et environnemental du 11 octobre 2017 à 14h30.

L’avis a été adopté en plénière avec 162 voix pour, 14 abstention et 0 voix contre.

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026